

2024/007



COMMUNE DE LORRY-LES-METZ  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 4 avril 2024  
Sous la Présidence de Monsieur GLESER Philippe, Le Maire.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 057-215704156-20240404-2024\_007-DE



**Etaient présents :** Philippe GLESER, Annie BAYART, Matthieu BACKES, Marie-Andrée BRULÉ, Xavier BRIER, Guy PECHEUR, Brigitte BINDER, Sandra GETTO, Eveline TENDANT, Sylvain DAUENDORFFER, Jennifer KONDRAT, Alain MEYER, Agathe MORRIS, Anne FREY, Marie-Paule PETITQUEUX, Jean-Paul SCHMITT, Nadine VERDON

**Absents excusés :** Bertrand KENNEL, Céline NICOLLE  
**Absent(s) :**

**Procurations :** Bertrand KENNEL à Philippe GLESER  
Céline NICOLLE à Nadine VERDON

**Présence :** 17/19

**Secrétaire de séance :** Mme Eveline TENDANT a été élue secrétaire de séance.

### 1. Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Considérant la démission de M. Sébastien BOESS en date du 18 mars 2024 ;

Considérant que conformément à l'article 270 du code électoral le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ;

Le Maire informe que la personne suivante sur la liste est Madame Anne FREY, il propose qu'elle reprenne le siège des commissions qu'occupait M. Sébastien BOESS :

- Communication, numérique et économie de proximité
- Ecologie et transition
- Jeunesse, initiatives citoyennes et démocratie participative

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L212-4 ;

Vu le code électoral et notamment son article L 270 ;

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Anne FREY, en qualité de conseillère municipale,
- **PREND ACTE** que le tableau du conseil municipal sera modifié en conséquence.
- **DECIDE** que Anne FREY intègre les commissions citées.

